



MOBILISONS-NOUS POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE BIO ET PAYSANNE !

Soyons explicites : **il ne peut y avoir d'avenir sans agriculture bio et paysanne**. Il ne peut y avoir d'agriculture sans terres vivantes, sans pratiques respectueuses des sols, des animaux et des humains. Pas d'agriculture sans paysans. Et aujourd'hui, nous avons face à nous un énorme problème, un défi gigantesque : la paupérisation d'une bonne partie de la population a conduit à un effondrement des ventes du bio. Comme le souligne **Philippe Camburet** Président de la **FNAB** (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) : « *La demande s'est effondrée. Résultat, on produit 30 % de lait bio et 30 % de fruits et légumes en trop. Les agriculteurs sont obligés d'écouler leurs produits en conventionnel, voire de les jeter. Cela entraîne des pertes importantes : 59 millions d'euros de pertes sur le lait en 2022 et 62 millions d'euros pour les fruits et légumes* » (Reporterre, 17 mai 2023).

A cela, nous pouvons rajouter les départs à la retraite massifs et à court terme de la grande majorité des exploitants, un mouvement de financiarisation des terres, l'appui systématique de l'Etat aux gros producteurs et à la FNSEA, et une guerre de l'eau bien visible désormais... Autant d'enjeux qui, sans une **mobilisation citoyenne**, risquent fort d'accélérer l'avènement d'un *monde invivable*, tant biologiquement que socialement et politiquement (et ce, beaucoup plus vite qu'on ne le pense) !



Tous les petits exploitants qui tentent, contre vents et marées, de maintenir une agriculture non destructrice des sols, avec toutes leurs différences et leurs diversités dans les pratiques culturales, ne sont jamais reconnus à leur juste « valeur » ! Or, ce sont eux qui sont, par définition, **la première clé de la résilience alimentaire des territoires**.

La problématique va encore plus loin : c'est tout un mode de vie et un rapport au travail - et à son **utilité sociale** - qui doit être remis sérieusement en question. Dans nos villes, employé.es dans les bureaux, ouvriers sur les chantiers de béton, caissier.es dans nos supermarchés, nous avons perdu une chose essentielle : le contact avec la terre, et avec la Terre.

Juin 2023 - Numéro 4 - 17 pages

AU SOMMAIRE

Mobilisons-nous pour soutenir
l'agriculture bio et paysanne !

Les Amap proposent des
formations

Créer une Amap

Projet pacte et loi
d'orientation agricole

Une agriculture sans agriculteurs ?

Interview de Fabrice Thoulon
« Les Traits d'Union »

Interview de Julie Grenouillet
« Deuxième flamme »

Dossier S'installer en
Agriculteur.trice ?

Notre sélection d'opportunités

Se documenter

AGENDA

Récits, pour quoi faire ?
Nous rejoindre

Le p'tit compteur

Cette publication est envoyée à **1601 contacts** (707 associations, collectifs et 742 entreprises) et à **152 personnes**. Les groupes FB et LinkedIn rassemblent par ailleurs **270 personnes** et **42 structures**.

Pour discuter, échanger des infos,
vous documenter, rejoignez nos
deux groupes

Sur Facebook, c'est **ICI**
(<https://www.facebook.com/groups/644658780494129>)

et sur LinkedIn, c'est **Là**
(<https://www.linkedin.com/groups/12720983/>)

Cette lettre et les anciens
numéros sont sur le site **URGENCE
ECOLOGIQUE, ICI**

Nous écrire :
assorecits@gmail.com

Dans un monde où règnent la logique du profit et de la rentabilité immédiate, le management (à la novlangue autant ridicule que pathologique), l'invasion - obsessionnelle - des indicateurs, la course à une croissance sacralisée, mais aussi la mode et le paraître, la lumière bleutée des smartphones sur les visages dans le métro, les embouteillages délirants... **qu'avons-nous fait de nos vies ?** Ce qui va de pair avec la question « *qu'avons-nous fait de nos sols* » ? Ou qu'avons-nous *laissé faire* à nos sols ? Car au final, **c'est le même sujet !**

Soutenir, mais comment ?

De la même manière que chaque dixième de degré compte, que chaque part de biodiversité sauvée ou régénérée est importante, **la plus petite et modeste initiative est la bienvenue.** Soutenir concrètement, ce peut être adhérer à une Amap, (car point de paysans sans circuits – courts - de distribution), et pourquoi pas, créer vous aussi une Amap ou vous investir dans la fédération (et il y a du travail à faire !) ? Ce peut être veiller et répondre aux appels à mobilisations des organisations comme la Confédération Paysanne... Ce peut être s'investir au niveau de l'école, avec les parents d'élèves, pour exiger une cantine 100% bio, ou que des associations viennent faire de la sensibilisation pédagogique sur la qualité alimentaire (si vous avez un CESCE qui fonctionne !).



Ce peut être encore créer un collectif avec ses ami.es, voisin.es, collègues de travail pour informer les citoyens, les alerter sur les problématiques de souveraineté et de résilience alimentaire, sur la nécessité de modifier nos régimes alimentaires, ou pour revendiquer auprès des collectivités locales l'attribution de friches à des projets de fermes écologiques urbaines (comme ce fut le cas à Toulouse, voir [ICI](#))

Mieux encore, mais cela implique une profonde réflexion sur sa propre vie, se lancer dans une initiative collective pour faire naître une [ferme partagée](#)... Et nous savons que vous pouvez avoir mille autres idées ! Il n'y a plus qu'à !

Régis Dauxois

Les AMAP proposent des formations

Les AMAP proposent plusieurs cycles de formations, à destination des paysan·nes **ou ouvertes à tou·tes**. Elles sont destinées à consolider vos connaissances, compréhension et capacité d'action en matière de participation à l'évolution du monde agricole.

Ainsi, une formation « Qu'est-ce qu'une AMAP et comment en créer une ? » aura lieu le 14 juin, de 19 h à 21 h, en ligne (donc, aucune excuse d'éloignement ☺).

Alors, si vous avez envie d'agir sur votre territoire, de soutenir une agriculture paysanne, locale, écologiquement saine et équitable, ou bien tout simplement d'en savoir un peu plus sur ces partenariats entre paysan·nes et mangeur·euses, qui émergent à côté de chez vous, vous pouvez vous inscrire [ICI](#).

Objectifs de la soirée :

- Maîtriser les principes, valeurs, et engagements liés aux AMAP
- Disposer d'éléments de contexte sur la dynamique des AMAP et le réseau des AMAP AuRA
- Avoir une vision précise des différentes étapes de création d'un groupe AMAP et des rôles clés pour se lancer dans ce projet
- Connaître les outils et l'accompagnement que propose le réseau

Créer une AMAP



Pour créer une AMAP (*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne*), il faut déjà adhérer à l'éthique définie par la charte des AMAP ! La création d'une AMAP peut être à l'initiative d'un paysan, d'un consommateur, d'une structure locale (association, entreprise...).

Ses livraisons peuvent s'organiser à peu près partout : dans une salle communale, dans une entreprise, un local associatif, un café...

[Prenez contact avec le réseau.](#) Un.e animateur.trice du réseau reprendra contact ensuite avec vous pour vous accompagner dans votre réflexion et dans tout le processus d'une création d'AMAP (recherche de consommateurs, de paysans partenaires, dans l'organisation de l'AMAP).

Analyses et réflexions

Futur pacte et Projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles, point de situation...

Le gouvernement mijote actuellement le contenu du prochain pacte et du projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA). Nous avons commencé à en parler avec, notamment, la campagne de mobilisation lancée par Terres de liens (voir son rapport [ICI](#)). Faisons le point sur la situation...

En résumé des épisodes précédent, c'est fin avril 2023 que la première ministre dévoilait sa feuille de route. Le **pacte d'avenir agricole** relatif à l'installation des jeunes agriculteurs et au développement d'une agriculture plus durable » (qu'ils disaient...) interviendra au cours de l'été. Les présentations du **projet de loi d'orientation agricole** et du plan **Ecophyto 2030** sont, quant à elles, programmées à la rentrée.

Les concertations se sont achevées fin avril. S'est ensuivi un simulacre de « consultation citoyenne » (quoique (très attendue par les acteurs de la société civile). Mais elle devait être bouclée en seulement... deux semaines, pour ambition sur 20 ans ! (faut-il commenter ?). Dans le contenu des concertations, on notera, sans aucune surprise, que la FNSEA et la Coordination Rurale semblent s'être bien gardées d'aborder les sujets qui fâchent (comme les attributions de la SAFER qui n'a aucun moyen de bloquer une vente à partir du moment où celle-ci se fait par parcelles), toutes focalisées qu'elles étaient sur leur contestation « *des contraintes sanitaires et réglementaires* » (sic). Pour ce qui est du « petit » problème du changement de climat, un seul crédo : « *les innovations technologiques* ». De quoi en rester coi...

Dans ce paysage, très porteur d'espoirs comme chacun.e peut le constater, une autre loi arrive... Enfin, une bonne nouvelle ?

A l'heure où nous écrivions ces lignes le Sénat commençait à examiner une proposition de loi « *pour un choc de compétitivité en faveur de la ferme France* ». Quel beau titre...

Problème, comme le souligne la **Confédération paysanne**, la compétitivité est, dans ce texte, « *limitée à la question des prix et des volumes. Résultat : les mesures proposées ne visent qu'à compresser les coûts sociaux et environnementaux* ». Bref, rien ne va dans le bon sens : « *Par exemple sur l'eau, il s'agit de stocker artificiellement plus d'eau pour produire plus (article 15) ; sur les pesticides, d'élargir les possibilités d'épandage aérien (art. 8) ; et pour faire face au dumping social, de diminuer toujours plus les cotisations sociales des travailleur-euses de l'agriculture (art. 21).* » (ibid).

Quant au plan **Ecophyto 2030**, il vise officiellement à renforcer le développement des « *alternatives aux produits phytosanitaires et poursuivre ainsi la réduction de leur usage en agriculture* ». Nulle remise en question du modèle, aucune interrogation sur les choix stratégiques dans l'utilisation des sols... Il faut donc lire : *annonces en vus de moult dérogations et série de pauses pour faciliter la vie de l'agriculture intensive* ! Mauvaises langues que nous sommes...

Régis Dauxois



Une agriculture sans agriculteurs ?

En 2019, une étude exploratoire de la **SAFER** en Eure et Seine-Maritime a montré que derrière 48 fermes se cachait seulement 19 sociétés mères. Avec le contournement des mécanismes de régulation, le détournement des aides de la PAC, la concurrence déloyale sur le marché des terres face à des agriculteurs qui souhaitent s'installer, **le développement de ces sociétés à capitaux favorise aujourd'hui des logiques d'accaparement et de financiarisation des terres**. Ces investisseurs non agricoles sont des groupes de l'agroalimentaire, des fonds d'investissements, qui ont vite compris l'intérêt de ce marché souterrain de la terre pour prendre le contrôle d'exploitations agricoles et se passer de négociations avec des agriculteurs indépendants.

Aujourd'hui, **un tiers des sociétés agricoles financiarisées** n'est pas contrôlée par des associés exploitants. Aux chefs d'exploitation, se substitue alors les « costards cravates » qui pratiquent la délégation intégrale des travaux agricoles ou emploient des ouvriers agricoles. Un modèle d'agriculture *sans agriculteurs* à rebours des attentes sociétales.

Extrait de l'article de Terres de liens, 7 mars 2023 (en leur adressant nos fraternelles salutations ☺)

Voir le reportage de l'Humanité sur l'action de Terre de liens à l'occasion du salon international de l'agriculture (février 2023).
La vidéo [ICI](#).

Naissance des « Traits d'union »



Vétérinaire de métier et passionné de chevaux depuis son enfance, Fabrice Thoulon, a créé « **Les Traits d'union** », une structure d'élevage et de dressage de **chevaux de trait**, avec aussi des prestations agricoles et des formations en Traction Animale. Il nous fait le plaisir de nous raconter son histoire.

RéCITs – Bonjour Fabrice ! Est-ce que tu peux, pour commencer, nous expliquer quel a été globalement ton parcours ?

Fabrice – J'ai commencé à monter depuis l'âge de sept ans, tout petit ☺, Et puis je me suis orienté sur la carrière de vétérinaire. La passion était déjà bien ancrée. J'ai exercé le métier de vétérinaire dès 1988, à l'âge de 24 ans. J'étais associé dans une clinique où je ne m'occupais que de chevaux, aussi bien d'orthopédie que de chirurgie ou de reproduction. J'ai fait cela pendant dix ans. Ensuite, j'y ai occupé différentes fonctions, en Recherche et Développement et en gestion de projet d'abord, puis en affaires réglementaires, et enfin en management de marketing et ventes. Toujours pour des médicaments vétérinaires, dont les chevaux. J'ai travaillé dans ces entreprises durant quinze ans. Mais sur la fin, cela devenait de plus en plus difficile.

RéCITs – Pour quelles raisons ?

Fabrice – Ce qui m'a toujours plu, c'est le terrain, la gestion d'équipe. Là, nous avons des méthodes de pilotage qui changeaient, avec de plus en plus de tableaux d'objectifs, d'indicateurs, et de moins en moins de temps pour l'humain.

RéCITs – Oui, c'est une tendance au pilotage par les indicateurs qui se développe fortement dans les années 1990...

Fabrice – Oui, et cela ne m'allait plus. Il y a eu aussi plusieurs choses. Comme la lecture du bouquin de Pablo Servigne (« *Comment tout peut s'effondrer* ») ou encore, de façon plus anecdotique, cette formation sur les risques psycho-sociaux. Le formateur présentait tous les types de risques et je me suis aperçu que je cochais toutes les cases ! Grosso modo, il y avait une perte de sens. C'est là que j'ai négocié ma rupture conventionnelle.

RéCITs – Le projet était déjà construit ?

Fabrice – Cela faisait un moment que je pensais à la traction animale. Et je recherchais concrètement quelque chose qui ait du sens. J'étais passionné de chevaux, j'avais des compétences pour transmettre les savoirs (acquises dans mes emplois), j'aimais la gestion de projet... Finalement, « tout était en place » et c'était en phase avec une approche globale des risques d'effondrement de notre société thermo-industrielle. Aujourd'hui, l'agriculture est complètement dépendante du pétrole et je crois qu'il est grand temps de développer d'autres alternatives.

J'ai décidé de me former de suite, avec d'abord le **BP JEPS équitation** (avec l'UCPA). Puis, une seconde formation de 8 mois pour le **CS UCAC (Certificat de spécialisation utilisation et conduite d'attelages de chevaux)**. Ce n'était pas obligatoire mais c'était un diplôme inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles – NDLR), ce qui me permettait de bien maîtriser l'attelage utilitaire et l'attelage en ville. J'ai effectué cette formation aux Haras d'Uzès. J'ai aussi pris 3 mois pour passer les permis C et CE, indispensables pour déplacer plusieurs chevaux et une calèche.

[La page FB « Les Traits d'union »](#)



Les conditions pour s'inscrire à la formation du CS UCAC

Pour pouvoir s'inscrire à la formation, il est nécessaire d'être titulaire d'un des diplômes suivants :

- Certificat d'aptitude professionnelle agricole du secteur hippique ou de la production agricole
- Baccalauréat professionnel du secteur hippique ou de la production agricole
- Brevet professionnel du secteur hippique ou de la production agricole
- Brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole.

Les candidats ne justifiant pas d'un de ces diplômes peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3 du code rural et de la pêche maritime. Renseignez-vous auprès de votre DRAAF.

Il faut aussi Justifier de l'attestation de sécurité routière (ASR), de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR), du brevet de sécurité routière (BSR) ou du permis de conduire.

Ensuite, il fallait que j'acquière de l'expérience professionnelle, j'ai donc travaillé pour emmener des visites en calèches, des balades en traîneaux (à cheval, pas avec les chiens NDLR ☺)...

RÉCITS – tu nous racontes comment s'est fait le montage du projet ?

Fabrice – Il fallait déjà que je trouve un endroit où me poser, avec des terres qui conviennent. Si tu as des terrains trop en pentes, cela devient compliqué, comme dans les monts du lyonnais. Je voulais aussi mettre mes chevaux uniquement en extérieur et il fallait donc que le lieu soit « intégré », c'est-à-dire sans des terrains morcelés et distants les uns des autres, sur une surface de 20 à 30 ha. Il fallait aussi du bâtiment, avec notre logement et des chambres pour accueillir les stagiaires. Pas simple ! Et finalement, après de longues recherches, j'ai trouvé dans le brionnais.

RÉCITS – tu vas commencer avec combien de chevaux ?

Fabrice – Je vais commencer avec quatre chevaux (que je vais rentrer en juin) pour aller jusqu'à une petite quinzaine. Il va y avoir des poulinières, les jeunes chevaux, et trois ou quatre chevaux adultes d'école. Mes chevaux d'élevage seront des Auxois, mais on peut travailler avec toutes les races, du Comtois au Percheron (sans oublier les ânes et mulets ☺).

RÉCITS – Est-ce que tu peux mieux nous expliquer l'intérêt de la traction animale pour l'agriculture ?

Fabrice – Il y a plusieurs intérêts importants. D'abord le tassement du sol. C'est très bénéfique pour le sol, l'empreinte des sabots n'a rien à voir avec le tassement opéré par les roues d'un tracteur. En bilan carbone ensuite, c'est évident. Et puis le crottin est un excellent engrais. Il y a une étude très intéressante faite par l'université de Dijon qui a comparé des rangs de vignes travaillés en traction animale et des rangs travaillés en tracteur. Il n'y a pas photo sur la qualité microbienne des sols, et les résultats ne sont pas favorables à la machine ! Même organoleptiquement, les sommeliers trouvent une différence en faveur de la traction animale !

Récits – Mais cela ne permet pas un labour aussi profond ?

Fabrice – On pourrait si on le voulait (il suffit d'atteler plusieurs chevaux – 2, 3, 4, 8... - et on a assez de force pour labourer aussi profond qu'on le veut), mais on ne le veut pas car le labour profond détruit les sols... Il n'y a pas d'intérêt à cela.

RÉCITS – Autre sujet, il y a aussi tout l'intérêt du « cheval territorial » ?

Fabrice - Oui, le cheval territorial, ce sont par exemple les ramassages scolaires que de plus en plus de communes organisent. Ou la collecte des déchets. Et on observe un phénomène très positif : lorsque la collecte des déchets est faite par des chevaux, les gens sortent pour discuter. Ça recrée du lien social, et, en plus, cela permet au collecteur de prodiguer des conseils sur le tri (donc d'avoir plus d'efficacité dans la collecte). Pareil pour le ramassage scolaire. On a observé que le jour où le transport se faisait en cheval, les gamins avaient beaucoup moins de mal à se lever et n'étaient pas en retard !

RÉCITS – Comment s'est déroulée la finalisation du projet ?

Fabrice – Difficile, avec les banques surtout. Dès qu'elles entendent parler de chevaux, elles ne font pas la différence avec l'équitation de loisirs et elles deviennent très frileuses. Mais finalement, j'ai obtenu le crédit.

RÉCITS – Fabrice, merci beaucoup pour cette interview, et on te souhaite un très bon démarrage, on ne manquera pas de reparler de toi. Bienvenue dans le réseau ☺.

« Le cheval territorial »

Ramassage scolaire à Ungerhseim (Haut-Rhin)

Depuis 2008, la commune Alsacienne d'Ungerhseim a mis en place un service de ramassage scolaire en calèche. Chaque jour à 11h30 et 13h30, la calèche sillonne les rues du village pour déposer ou emmener les enfants à l'école.

L'idée, selon le maire de la commune Jean-Claude Mensch, est d'économiser des trajets aux parents, mais aussi de proposer un transport écologique, apaisant pour les enfants. Ce mode de transport est devenu un vecteur de sensibilisation en matière de transition écologique pour les habitants.

Autre avantage, et non des moindres : selon les calculs faits par la Mairie, ce système permet d'économiser **4600 kilomètres** de trajets voitures par an, à chaque parent !

Autre exemple : à la Chapelle Gaceline (Morbihan)



Après la phase de mise au point du projet, La Chapelle Gaceline a acquis Nayak, trait breton, en juillet 2009. Il transporte quotidiennement les enfants de l'école à la cantine.

Nayak est mené par Aurore, dont le poste est dédié pour partie aux travaux avec le cheval, et pour l'autre partie à la médiathèque.

Une fois rôdé le transport scolaire, les missions de Nayak se sont élargies à l'arrosage des jardinières et au fleurissement de la commune. Puis un second agent des espaces verts a été formé pour pouvoir assurer une continuité de service en cas de besoin.

JULIE GRENOUILLET, ARTISANE EN POELES DE MASSE



Elle en a eu assez de la vie parisienne et de son emploi dans le domaine de l'informatique... En recherche de sens, et d'un autre cadre de vie, elle décide de s'installer à Cunlhat (dans le Puy-de-Dôme). Et elle s'intéresse au poêle de masse, jusqu'à en faire son activité professionnelle à partir de 2017.

RÉCITS – Bonjour Julie et merci d'avoir accepté l'interview. Tu peux revenir un instant sur ce qui a déclenché le « déclic » ?

Julie – Je travaillais sur Paris, dans l'informatique... Pendant 7 ans. J'ai vraiment ressenti un « trop plein » et une envie de changer de voie, sans savoir exactement, à ce moment-là, ce que je voulais faire précisément. Je m'intéressais à l'écoconstruction et j'ai alors opté pour une formation : celle du **CAP Maçonnerie et éco construction** au Greta Livradois Forez et j'ai obtenu mon diplôme en 2016.

RÉCITS – Mais pourquoi les poêles de masse ?

Julie – C'est pendant mes stages que je suis tombée sous le charme ☺. Et puis, il y avait un aspect facilitant pour moi, du point de vue physique, car on peut travailler avec uniquement des briques ... Après ma formation, j'ai donc déclaré un statut de micro et j'ai créé « **Deuxième flamme** ». On n'est pas nombreux à construire ce type de chauffage, c'est d'ailleurs assez étonnant, alors que les avantages du poêle de masse sont pourtant évidents ! Il y a cependant un gros travail de **l'AFPMA** sur le sujet (Associations du poêle maçonné artisanal)...

RÉCITS – Tu nous expliques les particularités de ce type de poêle ?

Julie – il y a plein d'avantages. Les clients peuvent chauffer leurs pièces de façon propre, écologique et c'est, en plus, très économique. En fait, contrairement à d'autres moyens, le poêle de masse diffuse sa chaleur par phénomène de rayonnement. Les fumées chaudes du foyer sont conduites dans les briques, qui transfèrent la chaleur pendant 24 heures. Comme cela, on utilise 2 à 3 fois moins de bois...

RÉCITS – Mais il y a surtout la double combustion ?

Julie – Oui, La combustion est totale, jusqu'à 900° C. Pour accroître l'efficacité de la flambée, le poêle à accumulation utilise le principe de la *post combustion*. Ce principe vise à obtenir une température suffisamment élevée des gaz émis par la flambée pour déclencher leur combustion, avec un apport d'air suffisant au même point. Il n'y a pas d'encrassement des conduits ou de rejets de monoxyde de carbone, seulement de la vapeur d'eau. Je travaille avec le modèle **Oxalis**.

RÉCITS – Quels sont les poêles que tu proposes ?

Julie - Il y a un modèle basique et un modèle sur mesure. Celui-ci permet de choisir la forme du chauffage, la direction des fumées. Les poêles de masses peuvent aussi servir de four. La chaleur du foyer éteint permet de faire cuire ses repas pour une cuisson au feu de bois. On peut aussi ajouter un four dans le poêle. Je peux également effectuer des accompagnements à l'auto-construction.

RÉCITS : Merci à toi et nous espérons que ta démarche donnera des idées à d'autres !



« 2^e flamme », 1 rue d'Enfer, 63590 Cunlhat.
Page FB : [ICI](#)
jgrenouillet@gmail.com.
Tél. 06.71.13.04.19.

Pour voir une vidéo sur le travail de Julie, c'est [ICI](#)

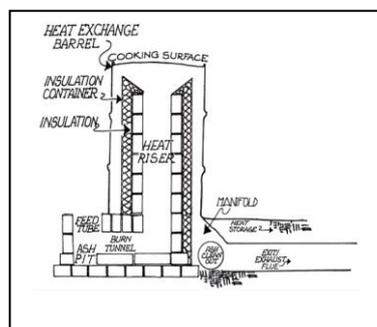


Une excellente solution pour ne pas émettre de particules fines !

Le bois est l'énergie verte la plus polluante ! Selon l'Ademe, un poêle mal conçu ou mal utilisé, émet autant de particules fines en une journée qu'une voiture récente en un an ! Les **particules fines** véhiculent des composés toxiques, allergènes, mutagènes ou cancérogènes. Les plus nocives sont les plus fines (< 1 micron) car elles ne peuvent pas être filtrées par notre corps. En sachant cela, nous devrions être bien plus nombreux et nombreuses à nous intéresser au poêle de masse, à double combustion (appelé aussi « **batch box rocket stove** », issu de la philosophie permacole). En effet, son feu est suffisamment vif **pour brûler les fumées**, et contrairement à l'idée reçue, la fumée n'est pas indissociable du feu, et un feu correct ne produit pas de fumées !

Autre énorme avantage : il peut être réalisable en auto-construction (mais bon, il vaut mieux solliciter Julie pour un accompagnement !).

Les « batchbox » peuvent même être réalisés en terre et à partir de matériaux de récupération. Voir la rubrique du « **guide pratique des transitions** » [ICI](#).



Ce dossier a été réalisé avec l'appui de l'Addear du Rhône, en lien avec Florent Martel, que nous remercions encore ! A RECITS, et vu le monde qui vient, nous considérons l'agriculture comme l'une des grandes priorités, si nous voulons conserver la possibilité de nous alimenter correctement. C'est un enjeu écologique fort, tant le modèle actuel est destructeur et suicidaire.

Notre « modèle » agricole actuel est une impasse !

Non seulement notre agriculture produit 20 % des émissions de gaz à effet de serre, mais en moins de trois générations, la fertilité pourtant réputée des sols français, a été en grande partie dégradée à cause de pratiques culturales intensives qui s'appuient sur une productivité maximale. **Sur l'ensemble de l'Europe, au moins 70% de l'activité biologique des sols cultivés a été détruite (FAO, voir le lien [ICI](#)).**

La crise climatique vient considérablement aggraver les problèmes liés à la destruction biologique des sols, à leur dégradation chimique, à leur érosion. Ces vingt dernières années ont été les plus sèches depuis **trois mille ans**.

Ce qui fait peser une lourde menace de crise alimentaire tant notre capacité de résilience est faible.

A tout cela, se rajouter le problème démographique. **Nous allons avoir besoin de paysans !** Le besoin en renouvellement des exploitants agricoles est estimé à **plus de 50 % dans les dix ans**. De plus, en raison de la nécessité de recourir à des techniques plus sobres et durables (décarbonation de l'agriculture), certaines études évaluent les besoins supplémentaires en effectifs à près d'un **demi-million** de personnes avant 2050 ([Shift project, 2021](#)). D'autres estimations vont **jusqu'à plus d'un million d'agriculteurs en plus** (Confédération Paysanne) sans compter le développement de **l'agriculture urbaine** et citoyenne.

Construire son projet

Première règle à retenir : **chaque projet est unique**. Certain.es pourront choisir de s'impliquer totalement dans une exploitation agricole, d'autres de conserver une activité salariée à temps partiel. **Construire correctement son projet ne s'improvise pas en quelques semaines** mais cela peut prendre une à trois années parfois (tout dépend du secteur géographique, de la pression foncière...). C'est une démarche engageante qui demande du temps et de très nombreux facteurs doivent être étudiés précisément (voir notre encart ci-contre).

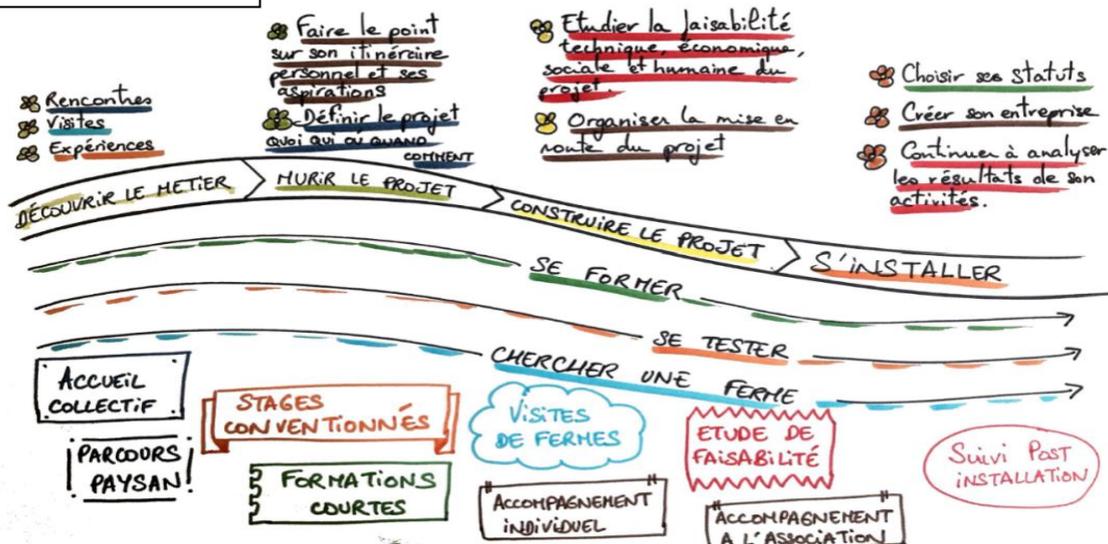


Ravine d'érosion en culture de céréales d'hiver, entaillant profondément le sol en terrain limoneux (région d'Hesdin, département du Pas-de-Calais).

Tout prendre en compte :

- le type de production ou le type de ferme à reprendre,
- le degré et le type de mécanisation
- les équipements nécessaires (chambres froides...)
- l'adéquation avec le mode de vie,
- les charges et contraintes familiales,
- les objectifs de rémunération,
- l'organisation du travail,
- le « modèle économique » et les emprunts éventuels,
- la gestion et le degré de sous-traitance (pour les semis par exemple),
- l'habitat personnel,
- le modèle de commercialisation (et la gestion de la relation client),
- la politique de prix...
- Faire une période de test...
- Le choix du statut.

Les étapes (Source Addear)



Choix des techniques culturales : une grande diversité d'approches (et pas de « recettes magiques » !)

Plusieurs options existent pour mener à bien la transition écologique en agriculture.

Ces options ont démontré leur viabilité depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies : agroécologie, agriculture paysanne, permaculture, maraîchage sur sols vivants, cultures sans labours, maraîchage bio-intensif, agriculture naturelle... Mais au-delà de ces « écoles », il faut surtout retenir la nécessité de se questionner en permanence, d'expérimenter de nouvelles pratiques inspirées par l'observation, la discussion avec des pairs, des lectures...

S'il est fondamental que des réseaux formels ou informels d'expérimentation et d'échanges se développent pour augmenter la connaissance de la diversité des techniques et pratiques possibles, ces réseaux sont surtout nécessaires pour mettre en lumière et partager des raisonnements, des modes de pensée, des grands principes de réflexion écologique que chacun pourra ensuite traduire et adapter à son contexte, plutôt que de copier-coller ce qui se passe ailleurs.



Suivre les cours de Konrad Schreiber

Un cours complet de Konrad est toujours en ligne. Pas moins de [12 vidéos](#), où vous allez tout savoir sur le maraîchage sur sols vivants (MSV) !



Se faire accompagner

Bénéficier d'un accompagnement augmente considérablement les chances de survie sur le long terme (comme pour tout projet de création d'entreprise).

Les principales structures d'accompagnement recommandées sont les suivantes : réseau des **ADDEAR**, réseau de la **FNAB**, réseau des **CIVAM**, réseau des **AFOCG***, **chambres d'agriculture**. Dans certaines zones, plusieurs de ces structures et d'autres sont regroupées dans des pôles **InPACT** permettant une meilleure interaction entre elles, des actions communes et une plus grande visibilité pour les porteurs de projet.

**InPACT Rhône-Alpes regroupe Accueil Paysan, l'Afocg de l'Ain, Alliance PEC, l'Ardear, la FR Civam Rhône-Alpes, Agribio Drome, Terre d'envies et Terre de liens.*

L'accompagnement de l'ADDEAR

L'ADDEAR du Rhône organise son accompagnement des porteurs de projets à l'installation autour :

- ▶ Des réunions mensuelles d'accueil des porteurs de projet à l'installation, pour présenter nos actions et échanger sur les projets des personnes qui souhaitent s'installer
- ▶ Des formations collectives, dont vous retrouverez le programme dans le catalogue de formations ADDEAR 69 sur l'installation www.agriculturepaysanne.org/rhone
- ▶ Une formation « phare » pour commencer à approfondir les différents aspects de son projet d'installation : la formation « Mûrir ses idées pour en faire un projet » qui a lieu 2 à 3 fois par/an et s'étale sur 5 - semaines.
- ▶ Des cafés installation et cafés rencontre, afin d'échanger dans une ambiance conviviale sur vos projets agricoles et/ou vos expériences de l'installation agricole
- ▶ Un accompagnement personnalisé des projets individuels et collectifs avec possibilité de faire des diagnostics et études de faisabilité (agrément par la région).
- ▶ Du développement de **lieu test agricole** en archipel
- ▶ L'envoi d'informations diverses telles que pistes foncières, offres d'emploi ou invitation à des événements ou formations, pour les porteurs de projet inscrits dans sa base de données.

S'inscrire dans une démarche collective avec le principe des « fermes partagées »

Et oui, on en parle encore ☺ ! Le cadre collectif rassure et sécurise les parcours des nouveaux venus. Reprendre des fermes, à **plusieurs**, pour en faire aussi des lieux pas seulement agricoles mais ouverts aussi à d'autres activités (artisanales, culturelles) nous semble être une réponse efficace et enthousiasmante. [La coopérative « les fermes partagées »](#) accueille les groupes qui seraient intéressés par cette démarche. **Relire notre interview dans le premier numéro de mars 2023 :** à télécharger librement [ICI](#).

Se former

Le **BPREA confère la capacité agricole**. Mais ce diplôme est indispensable *seulement si vous envisagez de percevoir la DJA* (Dotation Jeunes Agriculteurs, si vous avez moins de 40 ans).

En fonction de vos compétences déjà acquises, **d'autres formations plus spécialisées** peuvent être nécessaires ou judicieuses (arboriculture, aviculture, concevoir un atelier de transformation de légumes à la ferme, etc.).

Le woofing peut être très formateur (surtout si vous êtes, à l'origine, un « urbain » !). Un demandeur d'emploi peut réaliser une période de Woofing via une « Pmsmp » (**période d'immersion professionnelle**, qui est une prestation du Pôle Emploi).

Anticiper les difficultés et comprendre les facteurs de réussites

« S'installer seul », « être en autonomie », etc. Autant de rêves qui ne vont très probablement pas résister à la (dure) réalité !

C'est l'ancrage dans un réseau de paysans, l'entraide agricole avec la mutualisation des outils et des liens de solidarité qui, au contraire, peuvent permettre de surmonter les difficultés (démotivation passagère, problèmes de trésorerie, intempéries...) et **d'éviter... le burnout !**

Les aides à l'installation

Les aides de Pôle Emploi

Elles permettent à des personnes indemnisées soit de percevoir l'ARCE, soit de bénéficier d'un maintien de leurs Allocations de Retour à l'Emploi (ARE). Se rapprocher d'un conseiller Pôle Emploi pour en savoir plus ou consulter le site pole-emploi.fr. Voir aussi le site de la **BPI ICI**.

L'aide à l'installation : Dotation jeunes agriculteurs (**DJA**).

La dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) est accordée à condition notamment que le porteur remplisse une condition de capacité professionnelle agricole, et ait établi un plan d'entreprise sur 4 ans qui traduit l'élaboration d'un projet d'installation viable du point de vue économique permettant de dégager un revenu agricole suffisant. Une possibilité d'installation progressive a été mise en place pour des projets qui atteignent la solidité économique au terme seulement du plan d'entreprise.

Le montant de la DJA est variable. En 2021, le montant moyen de la DJA est d'environ 32 470 €. Plus élevé en zones défavorisées et en montagne, ce montant est modulé pour donner un coup de pouce supplémentaire aux installations hors cadre familial, aux projets répondant aux principes de l'agro-écologie et aux projets générateurs de valeur ajoutée et d'emplois.

L'introduction en remplacement des prêts bonifiés d'une nouvelle modulation de la DJA, fonction de l'effort de reprise et de modernisation de l'exploitation, permet d'accentuer davantage la revalorisation du montant de l'aide à l'installation depuis 2018.

Des aides complémentaires à la DJA :

Les bénéficiaires de la DJA peuvent prétendre à des aides complémentaires : abattements fiscaux, allègement de la taxe sur le foncier non bâti, exonération partielle des cotisations MSA...

Le programme AITA est ouvert à l'ensemble des candidats à l'installation, avec une priorité pour les jeunes s'installant en dehors du cadre familial, ainsi qu'aux futurs cédants.

En fonction des priorités définies par les régions ou les départements et sous certaines conditions, ce programme offre la possibilité d'accorder des aides pour les actions suivantes : aides au conseil pour les cédants et pour les futurs exploitants, étude de marché, diagnostic de l'exploitation à reprendre et à céder, formation et accompagnement, suivi du nouvel exploitant, aides à la transmission (pour des exploitations préalablement inscrites au répertoire départ-installation, pour la transmission globale du foncier).

Pour constituer un dossier, s'adresser à la DDT/M, Chambre d'agriculture, DAAF (DOM) ou Agence de Services et de Paiement (DOM).

Les aides AITA peuvent également être financées par les collectivités territoriales. Les demandes doivent alors être effectuées auprès de la collectivité concernée. Voir le [site du ministère de l'agriculture et de la alimentation](#).

Récits se lance dans l'intermédiation 😊 !

Notre lettre, vous l'aurez compris n'est qu'un support, qui doit permettre de faciliter **les initiatives et les transitions**, que ce soit dans le champ du salariat ou dans la création d'activités non salariées.

Diffusée à plus de **1400 structures**, cette lettre peut aussi être un moyen de vous présenter et de vous faire connaître.

Vous souhaitez avoir un petit encart pour vous présenter, en expliquant les grandes lignes de votre profil, le poste recherché ou le projet travaillé (recherche d'associé.es) ?

Rédigez-nous une proposition et nous la passerons dans le numéro suivant !

(Nous assurerons la transmission des messages et vous n'êtes donc pas obligés d'indiquer vos coordonnées personnelles).

LE RESEAU DES RESSOURCERIES ET RECYCLERIES D'Auvergne RHONE ALPES, RECRUTE UN.E SECOND.E SALARIE.E EN CDI : CHARGE.E DE MISSION REEMPLOI SOLIDAIRE.

L'association RéSolution, Réseau Régional des Ressources et Recycleries d'Auvergne-Rhône-Alpes, réunit ses adhérents afin de promouvoir et développer les structures du réemploi solidaire. Elle accompagne les porteurs de projet et favorise le développement et la professionnalisation de ses adhérents.

Le cadre : L'association compte 40 adhérents répartis sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le poste proposé vient en renfort de l'actuelle coordinatrice. Les missions sont multiples, la région est grande et une deuxième personne devient indispensable pour assurer le développement des activités.

Les missions : Accompagnement et professionnalisation des ressourceries et recycleries ; accompagnement des porteurs de projets en réemploi solidaire ; communication, événementielle et plaidoyer ; production et synthèses de connaissances sur le réemploi solidaire ; développement du réseau régional.

Conditions d'emploi : CDI 35h par semaine (temps partiel possible) à partir du 3 juillet 2023.

- Salaire annuel : 27 600 € bruts annuel

- Lieu de travail : idéalement département du Puy de Dôme mais toutes les candidatures seront étudiées.

- Mobilité régionale

Plus d'informations [ICI](#).

AURA-EE RECRUTE UN.E ASSISTANT.E ACCUEIL ET ADMINISTRATIF.VE POLYVALENT.E

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement est un centre de ressources pour les territoires en transition d'AURA.

L'assistant(e) accueil et administratif(ve) assure l'accueil physique et téléphonique d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement et contribue à la gestion administrative de l'agence. Il s'agit d'une fonction transversale qui, par la polyvalence des tâches à effectuer, l'amène à interagir avec l'ensemble de l'équipe. Premier point de contact pour les visiteurs extérieurs, l'assistant(e) accueil et administratif(ve) contribue à l'image de l'agence en matière de professionnalisme et de convivialité.

Conditions du poste : Poste basé à Villeurbanne, dans les locaux d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement.

Télétravail possible à hauteur de 1 jour par semaine

CDI 39 heures (RTT), 1 800 € bruts mensuels, possibilité de travailler à temps partiel (80%)

Démarrage du contrat : 19 juin 2023

Plus d'infos [ICI](#).

ANIMAFAC RECRUTE UN.E COORDINATEUR.ICE SUD-EST

Convaincus que l'engagement collectif est essentiel pour construire une société plus juste, solidaire et responsable, **Animafac** agit pour soutenir, mettre en réseau, valoriser les associations étudiantes et accompagner les parcours d'engagement des jeunes.

Les missions : En tant que coordinateur.ice Sud-Est (Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble et Besançon), vous serez basé.e à Lyon, chargé.e de la mise en œuvre de la stratégie territoriale, du développement des partenariats et financements, en coordonnant une équipe régionale de 4 à 6 volontaires et possiblement d'un.e stagiaire.

Profil recherché : Vous avez un **vécu associatif**, avec une expérience de plus d'un an dans le secteur de l'ESS : salarié.e, alternance, responsable associatif-ve bénévole, volontariat etc.

Vous avez déjà géré un projet et êtes à l'aise avec l'organisation d'événements. Vous êtes autonome et disposez d'une capacité à organiser et prioriser vos tâches. Vous savez comprendre les enjeux sur votre territoire et êtes en capacité d'impulser des réflexions, propositions et questionnements pour faire évoluer une stratégie.

Conditions du poste : CDI. Salaire entre 28 300 et 30 000 euros annuels brut. Télétravail partiel possible.

Plus d'infos [ICI](#).

Se documenter

L'INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE EST A L'ORIGINE DE LA DISPARITION DES OISEAUX EN EUROPE

Une large collaboration scientifique européenne a quantifié pour la première fois l'impact direct de différentes activités humaines sur les oiseaux à l'échelle du continent : les données recueillies pendant près de 40 ans montrent une perte de près d'un quart du nombre d'oiseaux sur cette période. Plus précisément, l'étude démontre l'effet négatif et prépondérant de l'intensification des pratiques agricoles. Ces travaux, dirigés par deux scientifiques du CNRS et un doctorant de l'Université de Montpellier ont impliqué des chercheurs et chercheuses du Museum national d'histoire naturelle et de nombreux pays d'Europe. Ils sont publiés dans PNAS la semaine du 15 mai 2023.

« Environ 20 millions »...

C'est le nombre moyen d'oiseaux disparaissant en Europe **d'une année sur l'autre**, depuis près de **40 ans**. Soit 800 millions d'oiseaux en moins depuis 1980. Ces chiffres viennent d'être établis grâce à une équipe européenne qui a démontré, dans une même étude, la responsabilité dominante de l'évolution des pratiques agricoles. Les scientifiques ont comparé pour cela plusieurs pressions liées à l'activité humaine : l'évolution des températures, de l'urbanisation, des surfaces forestières et des pratiques agricoles. Ils ont ainsi pu quantifier et hiérarchiser pour la première fois leurs impacts sur les populations d'oiseaux, en rassemblant le jeu de données le plus complet jamais réuni :



37 ans de données de 20 000 sites de suivi écologique dans 28 pays européens, pour 170 espèces d'oiseaux différentes. Celles-ci permettent même d'observer finement l'effet des pressions cumulées à l'échelle de chaque pays, d'une année sur l'autre. Si les populations d'oiseaux souffrent de ce « cocktail » de pressions, les recherches montrent que l'effet néfaste dominant est celui de **l'intensification de l'agriculture**, c'est-à-dire de l'augmentation de la quantité d'engrais et de pesticides utilisée par hectares. Elle a entraîné le déclin de nombreuses populations d'oiseaux, et plus encore celle des oiseaux insectivores. En effet, engrais et pesticides peuvent perturber l'équilibre de toute la chaîne alimentaire d'un écosystème.

Pour accéder à l'article du CNRS, c'est [ICI](#) (Vous trouverez le lien pour télécharger l'étude en bas de l'article).

AURELIEN BARRAU : « SORTIR DE NOS ADDICTIONS » (LIMIT)

Vous pouvez visionner cette intervention **d'Aurélien Barrau** à la conférence **#BEYONDGROWTH** en partenariat avec **LIMIT** au Parlement UE. Spécialisé en relativité générale, physique des trous noirs et cosmologie, il est directeur du Centre de physique théorique Grenoble-Alpes et travaille au Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie de Grenoble. **C'est [ICI](#)**.



LETTRE OUVERTE A JEAN-MARC JANCOVICI (PIERRE-GUY THEROND)

Après le succès de la bande dessinée « Un monde sans fin », dans laquelle on trouve bien des raccourcis gênants, pour ne pas dire plus, sur le nucléaire et les énergies renouvelables, cette lettre de Pierre-Guy Therond nous a semblé intéressante pour remettre des éléments importants en perspectives.

Pierre-Guy Therond a eu une carrière d'ingénieur chez EDF, en consacrant une bonne partie de celle-ci aux Enr.

Il y réaffirme que les progrès considérables effectués par les convertisseurs d'énergies renouvelables ces 20 dernières années, sont totalement niés dans l'ouvrage en question. Il conteste également les chiffres avancés notamment sur l'ERDEI¹ de l'éolien et il réexplique pourquoi les problèmes du stockage y sont largement surévalués (puisque l'on peut mutualiser les productions de plusieurs centrales, ce qui permet de réduire ces besoins en stockage). **Pour lire la lettre, c'est [ICI](#)**.

(1) - Energy Returned on Energy Invested ou **Energie Restituée sur Energie investie** : lorsque l'ERDEI vaut 10, cela signifie que l'on a besoin de 1 kWh pour en extraire 10 de l'environnement)

Se documenter

DOCUMENTAIRE : SECHERESSE EN EUROPE | ARTE

La sécheresse s'installe en Europe. Les pluies rares, même durant les saisons froides, ont amené les régions du sud de l'Europe à leurs limites en termes de ressources hydriques. A travers plusieurs exemples en France, en Allemagne, en Espagne ou en Roumanie, décryptage d'un phénomène inquiétant, dû au réchauffement climatique mais largement amplifié par nos pratiques.



Après trois années marquées par un climat exceptionnellement chaud, le dessèchement du sol de plusieurs pays européens s'accélère et l'eau vient dangereusement à manquer. Dans les régions méditerranéennes, la saison des feux de forêt s'allonge de plusieurs mois, et le nord du continent – la Suède notamment – n'est plus épargnée par cet inquiétant phénomène, lié au réchauffement climatique et amplifié par nos pratiques agroalimentaires (comme la "mer de plastique" en Andalousie, qui s'étend sur des centaines de kilomètres et consomme quotidiennement des quantités astronomiques de litres d'eau). Analysant les causes de cette catastrophe annoncée, ce documentaire met au jour la responsabilité de l'agriculture intensive et s'interroge sur l'efficacité du Pacte vert et des subventions européennes pour la protection de l'environnement. Au travers des éclairages de militants et de scientifiques sur le terrain en France, en Allemagne, en Espagne et en Roumanie, il dresse un bilan très préoccupant de la situation climatique en Europe, mais présente aussi quelques pistes prometteuses pour y remédier, comme le développement de la résistance des plantes à la chaleur, et en particulier des vignes. Documentaire de Jens Niehuss et Marcel Martschoke (Allemagne, 2021, 54mn).

Visionner la vidéo [ICI](#).

CRISE CLIMATIQUE : UN DELAI DANGEREUX ET INTENTIONNEL DE L'ACTION POLITIQUE

Les médias ont fait état, dans les dernières semaines, de la publication du plus récent rapport synthèse du GIEC – un rapport final d'alerte. Les auteurs ne peuvent pas être plus clairs sur l'état du climat. Et ce ton menaçant des scientifiques est nouveau, voire effrayant.



Mais pourquoi la réaction et l'action politique sont-elles si tièdes et si lentes, malgré d'innombrables rapports similaires ? En 2016, Alex Steffen, un américain qui

étudie et écrit sur le « développement durable », a utilisé pour la première fois le terme « **predatory delay** », que l'on peut traduire par **décali dangereux et intentionnel**.

Ce terme fait référence aux tactiques politiques, intentionnelles, mises en place dans le but de ralentir ou de bloquer l'action concrète pour contrer les changements climatiques et abandonner des produits pétroliers.

Alors que ce comportement politique était clairement pointé du doigt il y a 7 ans, il est encore plus important d'en parler aujourd'hui.

Pourquoi ? Parce qu'il est clair que nous n'avons plus beaucoup de temps pour modifier les trajectoires des pires scénarios climatiques.

Lire l'article [ICI](#) (The Conversation)

Le site transitionecologique.org met à votre libre disposition un **cours complet en ligne** (plus de **600 slides**) sur l'urgence écologique sous tous ses aspects. Nous y développons un état des lieux, des perspectives et une partie entièrement consacrée aux initiatives possibles. Vous y trouverez également une **revue de presse**, une **médiathèque** et un **blog**, un **annuaire de liens conseillés**.



Soutenez Reporterre !

 **Reporterre**
Le média de l'écologie

AGENDA

3 juin – Fête des mares - Fontaines-Saint-Martin.

A l'occasion de la Fête des mares, découvrez la nature près de chez vous en participant à plusieurs activités au sein de la zone humide des Prolières. Rendez-vous le 3 juin à de 9 h 30 au Moulin de la Terrasse à Fontaines-Saint-Martin. Plus d'infos [ICI](#).

4 juin - Villeur'GOOD Festival par l'association The Greener Good - Villeurbanne

L'association The Greener Good est de retour avec le Villeur'GOOD Festival, le dimanche 4 juin 2023, au laboratoire extérieur des Gratte-Ciel à Villeurbanne ! Plus d'infos [ICI](#).

7 juin – Les popotes du potager à 12 h - Lyon

Cantine éphémère ouverte 1 fois / mois. C'est la **4ème édition** que l'association La Légumerie organise un repas solidaire qui a pour but de lutter contre l'isolement, prôner le partage, échanger un sourire, écouter, autour d'un déjeuner, quelle que soit son origine sociale ou culturelle.

Et c'est à l'Oasis de Gerland 13 rue benjamin Delessert Lyon 7 (en face des bains douches).

Plus d'infos [ICI](#).

7 juin – ballade en bateau - Belleville-en-Beaujolais

Exploration de la zone Natura 2000 de Belleville-en-Beaujolais. Vous découvrirez la faune et flore de ses rives ainsi que les enjeux autour de la préservation de cet espace. Rendez-vous le 7 juin au Port de Belleville pour prendre part à l'aventure. Deux créneaux de balade sont prévus, le premier de 12 h 30 à 14h et le second de 14 h à 15 h 30.

Plus d'infos [ICI](#).

10 juin – Festival Lyon 0 déchets - Lyon

Le Festival Lyon 0 Déchet revient à la Maison de l'Environnement et au Parc des berges du Rhône Sud pour sa cinquième édition !

Retrouvez toutes les infos et la programmation par ici : <https://www.fl0d.org/lyon-2023/>

10 juin – Sortie nature, les animaux de la forêt – Porte-de-Savoie

Apprenez à identifier les traces et indices, les chants d'oiseaux, les petites bêtes et bien plus encore ! (A partir de 5 ans)

Plus d'infos [ICI](#).

10 juin – Visite le croissant fertile - Mornant

Le Croissant Fertile est une ferme en AB qui réalise la fabrication du pain, de la culture des céréales (blé, seigle, sarrasin) jusqu'à leur cuisson. Découvrez dans les champs la culture des céréales, puis leur transformation : récolte, stockage, la fabrication de la farine puis du pain. La visite se poursuivra pour les petits et grands par des ateliers autour de la graine et de la farine pour se clôturer par la vente de pains tout juste sortis du four (merci de réserver les pains ici : <https://www.lecroissantfertile.fr/commande-de-pain/>).

Plus d'infos [ICI](#).

10 et 11 juin – 24 heures naturalistes - Plateau d'Hauteville

Les 24h naturalistes approchent ! Cet événement convivial regroupe le temps d'un week-end des naturalistes (débutant.e.s à expert.e.s) afin d'inventorier la faune et la flore sur un secteur donné.

Le but ? Apporter un maximum de connaissances sur des secteurs à enjeux !

Cette année elles auront lieu le 10 et 11 juin sur le secteur du Plateau d'Hauteville. Réservez la date et inscrivez-vous !

Plus d'infos [ICI](#)

Pour nous transmettre vos infos à relayer : assorecits@gmail.com

AGENDA

13 juin – Atelier débat CIE - Lyon

L'association CIE organise le dernier atelier des Happy Hour de l'écologie politique ! Pour l'atelier du mois de juin, nous clôturerons ce programme par un débat sur les inégalités créées par le changement climatique. Quelle actualité du slogan « fin du monde, fin du mois, même combat » ? Quels leviers a-t-on à notre portée pour s'investir dans la lutte écologiste et exiger une justice climatique ? Rejoins-nous pour ce dernier atelier avant l'été pour refaire le monde autour d'un verre.

Plus d'infos [ICI](#).

13 juin – Les grands rapace de la Feyssine, Anim'Feyssine. - Villeurbanne

Savez-vous qu'il y a des rapaces à la Feyssine ? Venez découvrir ces majestueux oiseaux, dont certains sont présents qu'une partie de l'année. Un animateur de la LPO pourra même vous prêter une paire de jumelles.

Informations pratiques :

Rendez-vous à l'entrée du parc de la Feyssine, 12 Avenue Monin, 69100 Villeurbanne.

Les enfants, dès 6 ans, restent sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent. Les frères et sœurs plus petits peuvent venir.

Plus d'infos [ICI](#).

14 juin – Initiation à la botanique - Chambéry

A travers des jeux, apprenez les bases de la botanique en famille pour ensuite observer et tenter d'identifier les plantes des environs !

Plus d'infos [ICI](#).

14 juin – Les insectes à la loupe - Cognin

Venez participer à des ateliers pour découvrir la faune et flore locale, et apprendre à accueillir la biodiversité chez vous (nichoirs, mangeoires, gîtes, prairies fleuries, etc.) !

Allez à la rencontre des insectes, apprenez à les identifier, puis créez des petits gîtes pour favoriser leur présence dans la commune !

Plus d'infos [ICI](#).

17 juin – Marche citoyenne – Anthy sur Léman

Ce rdv est proposé par l'association fédérée "Le Lac Pour Tous" à l'occasion de ses 10 ans, alors que de nombreux linéaires du lac reste inaccessible à la population. Ce sera au Château de Chantrell ANTHY SUR LEMAN

Plus d'infos [ICI](#).

19 au 23 juin - Formation "Accompagnateurs.trices de projet : créer et/ou consolider un jardin partagé" – Lyon.

Lyon. La formation "Créer et/ou consolider un jardin partagé" aura lieu du lundi 19 et vendredi 23 juin avec Manon Telliez et Clara Gaulme de l'association Passe-Jardins et Marc Bourgeois de La Léguminerie à Lyon (69).

Nous proposons aux acteurs citoyens et professionnels des jardins collectifs, une formation complète ayant pour buts : d'initier et rendre autonomes et pérennes des collectifs jardiniers dans les quartiers et habitats collectifs, améliorer ainsi le vivre-ensemble, contribuer à augmenter la biodiversité en milieu urbain et participer à la transition alimentaire...

Quatre modules de formation qui vont permettre d'aller de l'idée-jardin à la réalisation et/ou à la consolidation du projet. Ces modules sont adaptés à toutes personnes en dynamique de projet de jardin dans une structure ou actrices dans un projet.

Plus d'infos [ICI](#).

Pour nous transmettre vos infos à relayer : assorecits@gmail.com

AGENDA

20 juin – Webinaire « Rêver la campagne »

Un rendez-vous MENSUEL d'une heure co animé par les référents du **Réseau Envie d'R**

Un premier rendez-vous pour découvrir les territoires qui peuvent vous accueillir et faire murir votre projet de d'installation à la Campagne par des questions/réponses lors du temps d'échange.

Plus d'infos [ICI](#).

21 juin – Inventaire participatif de la biodiversité – Hameau de Cintenat Saint-Etienne-de-Serre

Naturalistes amateurs, ornithologues, botanistes, entomologistes, manifestez-vous !

Si cette journée vous intéresse, contactez Léa : etudes-ardeche@frapna-aura.org

Cette journée est la première étape du projet lauréat du programme « Aux arbres citoyens »

Pour en savoir plus sur le programme, visitez [cette page](#)

Plus d'infos [ICI](#).

21 juin – Assises du post-urbain : déménageons le territoire ! Valses, Deux Sèvres

Les inscriptions sont enfin lancées pour les Assises du post-urbain. Pour rappel, elles auront lieu les 23 juin (18h), samedi 24 et dimanche 25 juin, à Vasles dans les Deux-Sèvres (30 mn de Poitiers), et auront pour thème : Déménageons le territoire !

Au programme (cf. pj.), débats, conférences et tables rondes sur l'urbanisation, la démétropolisation, la décroissance, la relocalisation, l'autonomie et le réempaysannement, mais aussi des ateliers créatifs sur les cultures du vivant, le confort matériel de nos sociétés urbaines en état d'ébriété ou encore sur le devenir des biorégions post-urbaines.

Le tout avec :

- Terre de liens, HALEM, Relier, la Fondation de l'écologie politique, des éco-lieux de la Coopérative Oasis, L'Archipel du Vivant, Fruits oubliés, le Réseau des territorialistes, l'Université rurale des Cévennes, la Confédération nationale des foyers ruraux...

- des collectifs en lutte contre la métropolisation (depuis la métropole parisienne jusqu'à Rochefort), ou portant le projet de nouveaux services publics, d'une sécurité sociale de l'alimentation, d'une relocalisation de filières, de l'extension des droits culturels à tous les territoires...

- ainsi que plusieurs artistes (actrices et acteurs, dramaturge, dessinateur), et quelques élues (maire et députés) ayant accepté de venir débattre du futur post-urbain des territoires et de la société écologique à faire advenir.

N'hésitez pas à venir débattre et échanger !

Inscription obligatoire (100 places) : <https://vu.fr/plmu>

Détails logistiques sur <https://www.post-urbain.org/assises-du-post-urbain-juin-2023>

24 juin – Atelier cuisine sauvage et solaire - Bute du Taillefer, Cran-Gevrier

Manger autrement grâce et en respectant la nature : C'est possible !

Entre agriculture urbaine et réserve de biodiversité la bute du Taillefer est un havre de nature en ville.

Venez goûter avec nous aux plantes sauvages du site et découvrir la cuisson solaire.

Renseignements et inscriptions : eedd-haute-savoie@fne-aura.org

Évènement gratuit organisé avec la ville d'Annecy.

Plus d'infos [ICI](#).

1^{er} juillet – Initiation à la botanique - Chambéry

A travers des jeux, apprenez les bases de la botanique en famille pour ensuite observer et tenter d'identifier les plantes des environs !

Adulte 4 €, enfant 2€ / Gratuit pour les adhérents

A partir de 5 ans

Inscription obligatoire avant le 30/06 midi au 04 79 85 20 03 ou savoie@fne-aura.org

Plus d'infos [ICI](#).

AGENDA

8 juillet – Comment aménager son jardin pour la biodiversité ? - Monsols Deux-Grosnes (69)

Comment accueillir la biodiversité chez soi ?

Un diaporama présentera les aménagements qu'il est possible de mettre dans son jardin pour le rendre plus accueillant pour la faune.

Cette présentation sera suivie d'un atelier pour **construire des gîtes à chauve-souris**.

Inscription obligatoire auprès de la CCSB par téléphone au 04 74 66 60 01 ou par mail

à developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr

Cette animation s'inscrit dans le cadre du [programme d'animations](#) développement durable porté et financé par la [Communauté de Communes Saône-Beaujolais](#) et le département du Rhône.

Plus d'infos [ICI](#).

13 juillet - Les milles et un mystères de la forêt Dombiste - Monthieux

Partez en famille ou entre amis le jeudi 13 juillet à 14h à la découverte des quelques forêt présentes en Dombes pendant un après-midi accompagné d'une animatrice de FNE Ain.

La Dombes est très connue pour ses étangs qui occupent la majeure partie du territoire. Toutefois, d'autres milieux naturels sont présents et gagnent à être connus. C'est pourquoi Dombes Tourisme et France Nature Environnement de l'Ain vous propose de partir à la découverte d'une forêt de la Dombes. Le sol particulièrement humide de ce territoire entraîne la croissance d'essences d'arbres bien spécifiques. Plantes, oiseaux, mammifères, petites bêtes, tous les êtres vivants de la forêt prennent part à l'équilibre complexe de cet écosystème.

L'animateur nature de FNE Ain qui vous accompagnera vous proposera de multiples approches pour appréhender ce milieu : sensorielle, expérimentale, naturaliste, ludique... etc. De plus, tout le matériel nécessaire à votre exploration et à vos observations vous sera fourni lors de la sortie.

Plus d'infos [ICI](#).

15 juillet – Chantier nature - Semnoz

Chantier participatif pour tous au jardin alpin du Semnoz. Venez découvrir la flore des alpes en vous remontant les manches pour aider la nature.

En plus du chantier nous vous proposons un pique-nique nature agrémenté de plantes sauvages.

Pour plus d'informations contactez : eedd-haute-savoie@fne-aura.org

Évènement gratuit organisé par la ville d'Annecy, la station de Semnoz et FNE 74.

Plus d'infos [ICI](#).

18 juillet – Jeux de pistes autour de la biodiversité - Belleville en Beaujolais

Découverte de différents aménagements du refuge pour favoriser la biodiversité.

Pour vous aider : fourniture d'un livret et panneaux explicatifs répartis dans le site.

À partir de 8 ans accompagné d'un adulte.

Plus d'infos [ICI](#).

Du 18 septembre au 18 octobre – Edition 2023 Amap en fêtes

AMAP en Fêtes c'est une **multitude d'évènements locaux** organisés par des groupes de citoyen·ne·s et des paysan·ne·s en AMAP !

Ces événements permettront à tou·te·s de découvrir ce qu'est une AMAP, et d'aborder de nombreux sujets en lien avec l'alimentation durable et l'agriculture paysanne ! Concrètement, sur une période de 4 semaines, les AMAP organisent une multitude d'évènements sur tout le territoire français !

Initié par les réseaux AMAP Loire et Isère, AMAP en Fêtes est aujourd'hui porté par de nombreuses AMAP qui organisent des visites de fermes, des portes-ouvertes d'AMAP, des chantiers participatifs, des ateliers, des conférences, etc.

Plus d'infos et voir la carte des rdv : [ICI](#).



« Récits »... Pour faire quoi ?

L'objet de l'association RECITS est de contribuer à la création de liens entre les acteurs.trices de la transition écologique sur la région Auvergne Rhône-Alpes.

En effet, le constat est, malheureusement, le suivant : beaucoup de personnes, d'associations, de collectifs, de petites entreprises, font déjà des choses extraordinaires, mais nous pâtissons toutes et tous d'une logique de « travail en silo ».

Autrement dit, nous avons une multitude de *petits réseaux* mais qui ne sont pas connectés entre eux ! **Or, développer de la capacité de résilience sur un territoire, c'est bien, avant tout, créer du lien entre les individus et « forces » qui oeuvrent à cette résilience !**

Les projets auxquels nous nous intéressons peuvent être très divers : entreprises écoresponsables (avec une nette préférence pour le système coopératif !), tiers-lieux, éco-villages, hameaux, fablabs, fermes partagées, collectifs porteurs d'un projet citoyen d'énergie renouvelable, circuits courts et Amap, néo-artisanats, etc.

Nous accordons aussi une grande attention aux circuits de formation et aux réseaux d'échanges de savoirs.

Pour cela, nous tentons, très modestement et à la mesure de nos moyens, d'apporter notre pierre à l'édifice :

1) Avec l'animation et le développement de deux groupes FB et LinkedIn. Ils sont plus précisément axés sur des **problématiques professionnelles** (reconversions dans la visée de la « transition écologique », création d'entreprise écoresponsables...)

- <https://www.facebook.com/groups/644658780494129>
- et <https://www.linkedin.com/groups/12720983/>

Ces deux groupes rassemblent déjà plusieurs dizaines de partenaires et d'acteurs de l'accompagnement à la transition écologique sur la région, avec des échanges d'informations pratiques (dates à ne pas manquer, actualités de chacun...). Ces groupes offrent aussi la possibilité aux « porteurs de projets » de découvrir éventuellement leur futur.es associé.es !

2) En lien avec le site « Urgence écologique », transitionecologique.org, nous entendons aider à la vulgarisation des informations scientifiques. Ces informations peuvent également être très largement inspirantes pour nos initiatives (notamment en rapport avec les **parties 7 et 8 du site**, consacrées aux *solutions*).

3) Avec la publication de cette lettre mensuelle, nous diffusons des textes de réflexion, des interviews – pour documenter de belles initiatives –, des annonces d'opportunités, des informations sur les reconversions professionnelles, une rubrique « se documenter » et un agenda...

Vous souhaitez participer ?

Vous pouvez le faire sous différentes formes et en fonction du temps dont vous disposez.

Récits est une initiative entièrement militante et bénévole.

Chacun.e peut apporter sa contribution, aussi modeste soit-elle :

- en nous faisant parvenir un mail (assorecits@gmail.com) pour nous informer d'un événement (et assurer ainsi une véritable couverture de l'agenda qui, pour l'instant, reste très lyonnais),
- en nous envoyant une petite note de lecture, une proposition d'article, d'interview...
- en nous faisant connaître de nouveaux lieux, de nouvelles associations ou coopératives
- ou en participant au **groupe FB ou LinkedIn** (pour ce qui s'agit des problématiques de reconversions professionnelles)...